

## C'EST QUOI LA RÉGLEMENTATION REACH ?

Par : Perles & Co



0 minutes

*Quelle est la signification de Reach ?*

Avez-vous déjà entendu parler de la réglementation REACH ? Si vous êtes un professionnel ou une professionnelle de la création de bijoux fantaisie, cela vous parle forcément. C'est même le règlement européen incontournable, à connaître absolument.



### C'est quoi REACH ?

Reach, c'est l'acronyme anglais de Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (soit système d'enregistrement, d'évaluation, d'autorisation et restriction des produits chimiques en français).

Il s'agit d'un règlement de l'Union européenne (règlement 1907/2006), entré en vigueur le 1er juin 2007, destiné à encadrer l'utilisation des substances chimiques en Europe. Il vise à garantir à tous un haut niveau de protection contre les risques liés aux substances chimiques. Les produits finis doivent être testés et reconnus conformes avant d'être mis sur le marché.

Grâce à un travail de fond, l'agence européenne des produits chimiques (ECHA), basée à Helsinki en Finlande, a enregistré au 1er mai 2018, 30 000 substances et leurs risques potentiels, dans tous les domaines d'activité confondus.

### Quels sont les objectifs de la réglementation REACH ?

Lors de la mise en place du règlement européen REACH, les états membres ont fixé divers objectifs :

- Améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les substances chimiques.
- Sécuriser la manipulation des substances chimiques par les salariés,
- Renforcer la compétitivité de l'industrie,
- Instaurer une information identique et transparente sur la nature et les risques des substances, du fournisseur jusqu'au client final.

En ce qui concerne le domaine du bijou fantaisie, REACH vise à limiter l'utilisation de nickel et aussi de métaux lourds comme le plomb, le cadmium, le mercure (Annexe XVII de la réglementation REACH) :

- Le plomb : la concentration en plomb doit être égale ou inférieure à 0,05% en poids, soit 500 mg/kg (500 ppm part pour mille), pour les articles de bijouterie et de bijouterie fantaisie, ainsi que les accessoires pour cheveux (bracelets, colliers, bagues, bijoux de piercing, montres-bracelets et bracelets, broches, boutons de manchette) et les matériaux à partir desquels les bijoux sont fabriqués.

En grande quantité, le plomb peut avoir des effets neurotoxiques pour le développement, cardiovasculaires et rénaux lorsqu'il est absorbé par l'organisme.

- Le cadmium : la concentration en cadmium doit être égale ou inférieure à 0,01% en poids, soit 100 mg/kg (100 ppm part pour mille), pour les perles en métal et tous éléments utilisés dans la fabrication des bijoux, ainsi que les parties en métal des articles de bijouterie et bijouterie fantaisie et les accessoires pour cheveux (bracelets, colliers, bagues, bijoux de piercing, montres-bracelets et bracelets, broches, boutons de manchette) et les matériaux à partir desquels les bijoux sont fabriqués.

Le cadmium est reconnu cancérigène et entraîne des atteintes rénales et une fragilité osseuse lors d'une exposition prolongée.

- Le nickel : selon la directive européenne 94/27/CE, le taux de nickel en contact direct et prolongé avec la peau doit être inférieur à 0,5 µg par centimètre carré et par semaine (0,5 µg/cm²/semaine) ou 0,2 µg par centimètre carré et par semaine (0,2 µg/cm²/semaine) pour tout assemblage de tige pénétrant dans le corps. Cela concerne les boucles d'oreilles, les colliers, les bracelets, les chaînes, les bracelets de cheville, les bagues, les boîtiers, les bracelets et les fermoirs de montres, les boutons à rivet, les boucles rivets, les fermetures Éclair et marques en métal lorsqu'ils sont utilisés dans les vêtements).

En grande quantité, le nickel provoque des allergies lorsqu'il est en contact prolongé avec la peau.

### Qui est soumis à REACH ?

Cette réglementation européenne concerne toutes les entreprises de l'Union européenne qui fabriquent, importent, utilisent ou vendent des articles qui peuvent avoir des effets nocifs pour la santé ou l'environnement. Sont concernés les fabricants, les importateurs et fournisseurs d'articles, les grossistes, les distributeurs et les utilisateurs en aval.

### Comment savoir si un produit est REACH ?

Eh bien, il faut le tester ! Chez Perles & Co, nous vérifions tous nos produits. Lors d'une livraison, si le résultat d'un des métaux lourds excède la limite fixée, le produit est systématiquement mis de côté et retourné au fournisseur.

Pour savoir si vos créations, ou vos articles importés non achetés chez Perles & Co, respectent la norme REACH, nous vous proposons de réaliser des pré-contrôles sur des échantillons grâce à notre spectromètre à fluorescence de rayons X (XRF).

Ces nouvelles prestations vous sont accessibles, via notre site Internet et si votre activité est établie en France métropolitaine, pour vérifier la qualité et la conformité des composants pour bijoux que vous n'avez pas achetés chez Perles & Co.

Toutefois, Perles & Co ne se substitue pas à un laboratoire d'analyses certifié. Les résultats fournis n'ont aucune valeur légale et ne sont pas certifiés.

## Le résultat